



ÉCHOS DE LA SÉANCE

Note: ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

Organe d'administration

Date : 20 février 2024

Objet : séance ordinaire

Lieu : Nivelles

Présent.e.s : Pascal BLOGIE, Dominique GALLEZ, Etienne DOUMONT, Charlotte COESENS, Arnaud DELSAUT, Céline SOMJA, Benoit FOUQUET-LAPAR, Jean-Pierre HECQUET, Stefan FERCOT, Mélissa PIRE, Gaëtan VANDERSCHUEREN, Marine SEJKENS

Excusé.e.s : /

Absent.e.s : Céline BRENU

DÉCISIONS DE L'OA

1. APPROBATION DU PV DE L'OA DU 08/02/2024 ET DES ÉCHOS DE L'OA DU 08/02/2024

- L'OA de la LFBB valide à l'unanimité le PV et les échos de la séance du 08/02/2024, moyennant quelques modifications et précisions transmises par email au préalable.

2. PROJET DIGI-BAD

Exposé de l'update de la timeline, des priorités et du budget relatif au projet DigiBad'.

Proposition du choix d'un prestataire répondant aux besoins identifiés en matière de digitalisation.

- **L'OA LFBB**, s'appuyant sur le feedback de clubs utilisateurs et d'experts en IT de la communauté badminton, **choisit à l'unanimité Twizzit comme prestataire pour la mise en œuvre du projet DigiBad'.**
- Bien que certains clubs LFBB soient déjà équipés d'une plateforme pour la gestion de leur club, l'OA LFBB se positionne en faveur d'une **obligation d'utilisation de la plateforme de gestion des membres de Twizzit** par l'ensemble des clubs affiliés.

L'OA LFBB envisage de **répercuter les frais de licence annuelle sur les clubs/membres** (environ 1.5€/membre/an) et de faire voter l'intervention financière dans ce projet lors d'une prochaine assemblée générale (à déterminer).

La plus-value incontestable pour les secrétaires et trésoriers réside dans la **communication** (évite le multicanal, gain de 50% des emails). La force du projet DigiBad' réside dans la **mutualisation et le service rendu par la LFBB à ses clubs affiliés**. Le **caractère national** du projet est un plus dans la négociation des tarifs (préférentiels).

La 1^{ère} phase du projet répond davantage aux besoins des clubs/membres qu'à ceux de la LFBB.

La solution permettra de **recentrer les comités de clubs sur les aspects sportifs du club**, en leur offrant un outil d'aide à la gestion administrative du club.

3. NOUVELLE FORMULE DES TOURNOIS JEUNES OFFICIELS (TJO)

Présentation du cadre global des tournois jeunes actuels. Exposé des grands principes, discussions et accord sur la nouvelle formule pour approbation par l'OA LFBB.

Objectifs :

- **Augmenter le nombre de tournois ;**
- **Augmenter la participation des jeunes en compétition (la doubler = 25%) ;**
- Mettre les jeunes dans des conditions de pratique pour un jeu avec **intentions (de jeu)**.
- La **finalité des TJO** est différente de celle des TJA ; au sein des TJO, on monte sur le podium, on peut brandir une coupe.

➔ **L'OA LFBB, à 9 votes pour, une abstention et un vote contre, a donné son feu vert pour la poursuite du travail sur la nouvelle formule des TJO.**

Une analyse approfondie du contexte/environnement des compétitions jeunes devra être menée. Le projet de nouvelle formule des TJA devra être présenté à l'OA LFBB lorsqu'il sera mur ; il est demandé concevoir une **formule simple, épurée**. Le timing de mise en œuvre sera fonction du timing de présentation de cette nouvelle formule.

4. PRÉPARATION DE L'AGC 2024

Approbation des comptes 2023

Explication des différences budget 2023 – comptes 2023.

➔ **L'OA LFBB a approuvé à l'unanimité les comptes 2023, avec un résultat à 45.091,55€ pour un budget 2023 estimé à -33.258,30 €.**

L'ordre du jour suivant pour l'AGC du 22/03/2024

- ➔ **Sur base de ce résultat 2023, l'OA LFBB a pris la décision, avec 10 votes en faveur et 1 abstention, de ne pas envisager de demander aux clubs LFBB une hausse des tarifs pour 2024.** La proposition d'indexation automatique des tarifs LFBB en cas de dépassement de l'indice santé de min. 2% n'est pas retenue et ne sera pas votée à l'AGC 2024. Elle sera toutefois annoncée à cette AGC comme un point d'attention, de très haute vigilance pour la LFBB.
- ➔ **Dès lors, l'OA LFBB a validé à l'unanimité l'ordre du jour** pour l'AGC du 22/03/2024.

Budget 2024

Le budget 2024 avait déjà été approuvé par l'OA LFBB en date du 13/12/2023 ; l'estimation budgétaire pour 2024 est de -10.916,05€.

5. DEMANDE DE DÉROGATION TOURNOI OBC

L'Orneau Badminton Club sollicite auprès de l'OA LFBB une dérogation pour organiser son tournoi 3-6 en même temps que celui de Frameries.

- ➔ En dépit de cet accord entre les deux clubs concernés, l'OA LFBB décide à 1 vote pour, 4 abstentions et 4 votes contre d'octroyer la dérogation demandée. En n'accordant pas cette dérogation, l'OA LFBB est soucieux de ne pas créer de précédent. Il suggère d'adapter le règlement actuel dans l'intérêt sportif (*un critère de distance plutôt que de district ?*).

6. DIVERS